

jour cette société au secteur privé. Cette politique n'a pas changé. Canadair a été transférée à une société de portefeuille créée par la Couronne pour en faciliter, en temps opportun, la privatisation à des conditions intéressantes.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE DÉSARMEMENT

LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, au cours de son congrès de la fin de semaine dernière, le parti libéral a pris fermement position en faveur du désarmement nucléaire et du contrôle des armements. Dans sa résolution prioritaire n° 11, le parti libéral a demandé au Canada de chercher à faire conclure un traité de désarmement multilatéral et vérifiable assorti d'une politique de non-ingérence des superpuissances dans les affaires internes des autres pays. Dans la résolution prioritaire n° 12, nous avons résolu que le gouvernement canadien devrait cesser de permettre les essais du missile de croisière au Canada. Dans la résolution prioritaire n° 34, nous avons résolu que le gouvernement canadien devrait prendre immédiatement des dispositions visant à faire du Canada une zone dénucléarisée, appuyer un traité global d'interdiction des essais et s'opposer complètement à l'Initiative de défense stratégique.

Étant donné que les superpuissances se sont récemment montrées disposées à examiner sérieusement ces propositions à Genève et en Islande, le temps est maintenant venu pour notre gouvernement de prendre une position plus engagée et plus agressive sur ces questions.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

L'ANNONCE DE VERSEMENTS DE FONDS POUR LA RÉPARATION DU CANAL WELLAND

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, vendredi dernier, le ministre des Transports (M. Crosbie) a annoncé l'octroi de 175 millions de dollars pour la revalorisation du canal Welland. Cela montre que le gouvernement fédéral s'intéresse à un des plus importants réseaux de transport au monde, soit la Voie maritime du Saint-Laurent dont le canal Welland est un élément central. La Voie maritime a joué un rôle primordial dans l'essor économique du Canada, notamment en ce qui concerne le transport des céréales de l'Ouest.

Article 21 du Règlement

L'an dernier, le canal Welland a fait face à une situation critique lors de l'effondrement soudain à l'écluse 7. J'ai soutenu affirmé à la Chambre qu'il était indispensable de revaloriser le canal. Le gouvernement a réagi. Des centaines de nouveaux emplois seront créés dans la péninsule de Niagara. L'annonce du ministre des Transports révèle clairement les projets à venir du gouvernement.

* * *

LES NATIONS UNIES

LA RÉOLUTION VISANT L'INDÉPENDANCE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE—ON DEMANDE L'APPUI DU CANADA

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, les Nations Unies se prononceront cette semaine sur une résolution qui permettrait à la Nouvelle-Calédonie de devenir indépendant. Jusqu'ici les gouvernements libéraux précédents et le gouvernement conservateur n'ont pas souscrit à cette initiative qui assurera à la nation néo-calédonienne l'autonomie politique. Le Canada doit cette fois-ci voter en faveur de la mesure, et ne pas se contenter de s'abstenir.

La Nouvelle-Calédonie cherche à mettre fin au régime colonial français depuis 1853. Aucun règlement pacifique n'étant en vue, il est désormais on ne peut plus clair que le Canada doit exhorter la France à décoloniser la Nouvelle-Calédonie. Les autres membres de la famille du Commonwealth, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Fiji, donnent l'exemple en préconisant l'indépendance de ce territoire. Le Canada devrait joindre ses efforts à ceux de ces pays et d'autres en commençant par voter oui aux Nations Unies.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

L'OUVERTURE DU PARC OLYMPIQUE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, le Parc olympique du Canada est une merveille. Je suis sûr que tous les Canadiens et tous les participants étrangers seront enchantés de ce parc qui a été créé tout spécialement pour les Jeux olympiques de Calgary de 1988.

Samedi dernier, j'y ai eu le plaisir de représenter le ministre de la Condition physique et du Sport amateur (M. Jelinek) à la première compétition pré-olympique de saut à skis. En regardant les skieurs amorcer leur descente, disparaître momentanément, réapparaître soudain dans les airs, tels des aigles immenses, avant d'atterrir impeccablement sur la piste, j'étais fier des Canadiens qui ont conçu et construit ces magnifiques installations. Quand j'ai présenté les trophées canadiens uniques aux trois meilleurs skieurs représentant l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie et la Norvège, j'ai pensé au jour où un Canadien occupera la première place sur le podium et recevra le trophée du meilleur skieur, car lorsque des installations de qualité égale sont mises à leur disposition, les jeunes canadiens peuvent se mesurer aux meilleurs athlètes du monde.

Merci au ministre, au gouvernement canadien, au comité olympique de Calgary et à la population canadienne pour ce parc splendide.